

Aide au revenu – Mise à jour du site Web (juin 2026)

Qu'est-ce qu'un cadre de rendement et pourquoi est-ce important?

Un cadre de rendement recueille des informations qui servent à suivre les changements au fil du temps. Il aide à décrire *ce qui se passe*, au lieu d'en expliquer *le pourquoi*.

Cette information constitue une base de données probantes qui peut aider à :

- 1) **Prendre des décisions** : Faciliter la prise de décisions éclairées et une reddition de comptes aux membres de la communauté.
- 2) **Demander du financement** : Renforcer le justificatif des demandes de financement.
- 3) **Revendiquer** : Sous-tendre l'action revendicatrice visant le changement.

Pour mesurer ce qui se passe, il faut définir une base de référence par rapport à laquelle les changements seront évalués. Pour surveiller ce qui se passe, on doit utiliser les informations pertinentes recueillies pour rajuster les approches en fonction du contexte et des résultats obtenus par les bénéficiaires de l'aide au revenu (AR).

Consulter la mise à jour complète.

La création d'un cadre de rendement nécessite la définition d'un résultat stratégique, de sous-résultats stratégiques, d'indicateurs et de mesures (Tableau 1).

Tableau 1

Catégorie du cadre de rendement	Définition
Résultat stratégique	L'objectif global ou la finalité directrice de la mesure à l'intérieur du cadre de rendement
Sous-résultats stratégiques	Les objectifs qui contribuent à l'objectif global et qui peuvent être surveillés au fil du temps
Secteurs de mesure	Groupes fonctionnels d'indicateurs
Indicateurs	Les composantes observables qui servent à suivre les progrès accomplis vers les résultats escomptés
Mesures	Les méthodes ou approches employées pour recueillir l'information

Élaboration d'un cadre de rendement pour le Programme d'aide au revenu

Le groupe de collaborateurs du projet sur l'AR a revu et peaufiné un cadre de rendement ébauché par l'IFPD pour la réforme du Programme d'AR. Ce cadre peut être aligné sur les pratiques d'admission à l'AR, puisque l'approche repose sur une compréhension holistique du client qui souhaite avoir accès à l'AR.

La Figure 1 donne un aperçu indicatif d'un résultat stratégique, de sous-résultats stratégiques, d'indicateurs et de mesures de surveillance du rendement pour le Programme d'AR. Toujours à des fins indicatives, nous incluons un exemple de vision :

Conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), le Programme d'AR dirigé par les Premières Nations offre des soutiens et des services pour répondre avec équité et dignité aux besoins essentiels des membres de la communauté.

Adapté aux spécificités culturelles et ancré dans la langue et l'identité, le programme est mis en œuvre selon une approche de bien-être holistique.

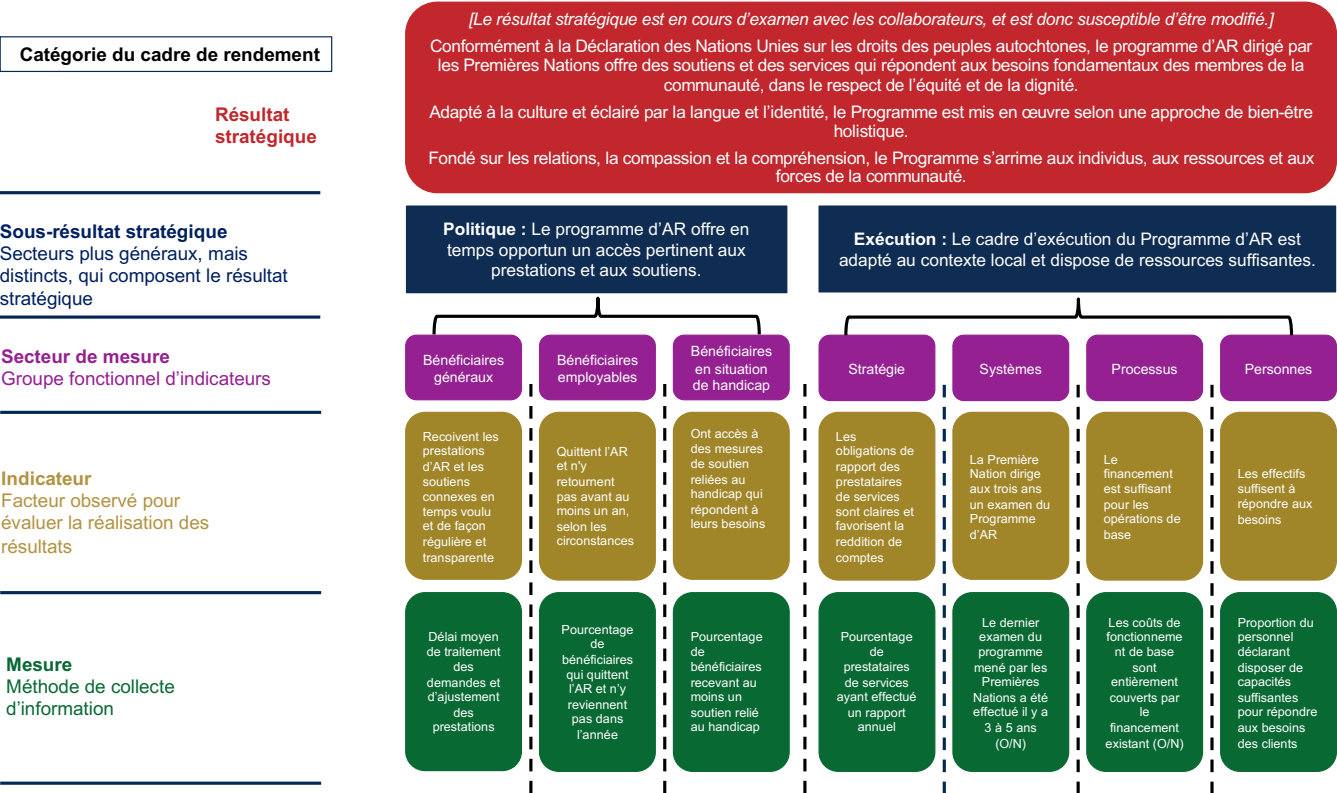
Fondé sur les relations, la compassion et la compréhension, le programme s'enracine dans les gens, les ressources et les forces de la communauté.

Le cadre de rendement et la vision sont actuellement en cours de développement avec les collaborateurs. On trouve la version intégrale du cadre à l'Annexe A.

L'IFPD tient à souligner qu'il s'agit d'un cadre basé sur les extrants. Nous ne disposons pas d'informations suffisantes sur l'AR pour élaborer un cadre basé sur les résultats, qui se concentrerait sur les résultats obtenus par les clients et les communautés plutôt que sur les opérations de programme. Les données opérationnelles représentent toutefois une étape cruciale pour comprendre le fonctionnement du programme et en quantifier les lacunes et les réussites

Figure 1

[En cours de développement avec les collaborateurs]



Annexe A – Cadre de rendement du Programme d’AR

Le Tableau 2 présente la version révisée du cadre de mesure du Programme d'AR, basée sur les contributions des collaborateurs. Le cadre est en cours de développement et continuera d’être raffiné au fil de l’évolution du projet.

Tableau 2

[En cours de développement avec les collaborateurs]

Niveau	Résultats sous-stratégiques	Indicateurs	Exemple(s) de mesure
Politique	Bénéficiaires généraux : Un revenu stable et une approche de gestion de cas adaptée au bénéficiaire, encourageant une autonomie progressive	Comble les besoins essentiels (revenu et logement) reflétant le coût de la vie local	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires qui déclarent être en mesure de subvenir à leurs besoins essentiels (et à ceux de leur famille), notamment en matière d'alimentation, de vêtements, de transport, de services publics et d'autres besoins personnels et domestiques</i>
		Les bénéficiaires reçoivent une aide au revenu et des soutiens connexes en temps opportun et de manière constante et transparente	<i>Par exemple, délai moyen de traitement des demandes/de rajustement des prestations</i>
		Les bénéficiaires ont accès à des possibilités d'emploi dans la communauté ou aux alentours	<i>Par exemple, existe-t-il suffisamment de possibilités d'emploi dans la communauté ou aux alentours? (Oui/Non)</i>
		Les bénéficiaires acquièrent une indépendance financière à long terme grâce à l'AR	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires qui quittent le système d'AR et n'y retournent pas pendant au moins cinq ans</i>

		Les bénéficiaires et leurs besoins devraient faire l'objet d'une approche de gestion de cas axée sur les forces, qui tient compte de leur bien-être holistique	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires visés par un plan d'intervention actif qui reflète une évaluation axée sur leurs forces et holistique de leurs besoins, de leurs objectifs et de leurs soutiens</i>
		Les bénéficiaires ont accès à des services de soutien enveloppants et coordonnés qui correspondent à leurs besoins, avec aiguillage et suivi continu	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires bénéficiant d'au moins un service de soutien enveloppant et coordonné qui correspond à leurs besoins, avec aiguillage et suivi continu</i>
		Les bénéficiaires sont traités avec dignité, respect, empathie et d'une façon adaptée à leur culture lorsqu'ils accèdent aux services d'AR	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires qui déclarent être traités avec dignité, respect, empathie et d'une façon adaptée à leur culture lorsqu'ils accèdent aux services d'AR</i>
	Bénéficiaire employable : Participation active aux possibilités d'emploi et indépendance financière	Les bénéficiaires participent à des activités d'emploi, de formation, d'éducation ou à d'autres formes d'activités productives et culturellement pertinentes dans la communauté ou à proximité	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires qui participent à des activités d'emploi, de formation, d'éducation ou à d'autres activités productives identifiées</i>
		Le personnel de l'AR vient en aide aux jeunes sur le plan des soutiens préalables à l'emploi, de l'éducation et de la formation	<i>Par exemple, proportion de jeunes bénéficiaires de l'AR ayant participé à au moins une activité de soutien préalable à l'emploi, d'éducation ou de formation</i>
		Les bénéficiaires quittent le système d'AR et n'y retournent pas pendant au moins un an, compte tenu des circonstances et des changements	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires qui quittent le système d'AR et n'y reviennent pas pendant un an, compte tenu des circonstances et des changements</i>

		Les bénéficiaires continuent de respecter les obligations de reddition de comptes et d'admissibilité prévues dans leur plan d'intervention	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires qui satisfont aux obligations de reddition de comptes et d'admissibilité établies dans leur plan d'intervention</i>
	Bénéficiaires en situation de handicap : Revenu stable et accès à des possibilités d'emploi assorties de mesures d'adaptation appropriées	Les bénéficiaires ont accès à des soutiens temporaires reliés à leur handicap et qui répondent à leurs besoins de rétablissement	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires recevant au moins un soutien ou un aiguillage relié à leur handicap et correspondant à leurs besoins de rétablissement évalués</i>
		Les bénéficiaires ont accès à des soutiens à long terme reliés à leur handicap qui répondent à leurs besoins continus	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires recevant au moins un soutien ou un aiguillage relié à leur handicap et correspondant à leurs besoins évalués</i>
		Les bénéficiaires quittent le système d'AR d'une façon conforme à leur situation de handicap temporaire et à leur aptitude à réintégrer le marché du travail	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires qui satisfont aux critères de préparation à l'emploi et qui quittent le système d'AR pour une période de temps prédéfinie</i>
		Les bénéficiaires quittent le système d'AR et n'y retournent pas pendant au moins un an, compte tenu des circonstances et des changements	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires qui quittent le système d'AR et n'y reviennent pas pendant un an</i>
		Les bénéficiaires font partie de la communauté et y participent	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires qui participent à au moins une activité, un événement, un programme ou un groupe communautaire</i>

		Les bénéficiaires constatent une amélioration de leur qualité de vie qui favorise l'autonomie	<i>Par exemple, proportion de bénéficiaires signalant une amélioration de leur bien-être général et de leur stabilité dans leur quotidien</i>
Exécution	Stratégie : La mission, les priorités, les objectifs et la culture du programme orientent sa conception et son exécution	La conception du programme reflète les besoins de la communauté ainsi que les objectifs, la mission et les valeurs du programme	<i>Par exemple, existence d'une logique de programme alignée sur la vision du Programme d'AR (Oui/Non)</i>
		Les prestataires de services élaborent et appliquent un plan annuel de prestation de services qui correspond aux besoins de la communauté	<i>Par exemple, proportion de prestataires de services disposant d'un plan annuel de prestation de services</i>
		Les ententes de financement conclues avec les prestataires de services sont suffisamment flexibles, adéquates et favorisent une prestation de services intégrée qui répond aux besoins locaux	<i>Par exemple, proportion de prestataires de services en situation de déficit budgétaire, proportion de prestataires de services qui signalent la non-satisfaction de besoins en immobilisations</i>
	Systèmes : Les arrangements ou les éléments constitutifs nécessaires au bon fonctionnement de la prestation de services sont en place	Les prestataires de services disposent d'un outil technique de collecte de données qui est adapté à leur mandat	<i>Par exemple, les prestataires de services ont et utilisent un outil technique de collecte de données adapté à leur mandat (Oui/Non)</i>
		Les prestataires de services ont la capacité d'analyse nécessaire pour relier les données aux observations contextuelles	<i>Par exemple, les prestataires de services démontrent leur capacité d'analyser les données et de les relier aux observations contextuelles (Oui/Non)</i>
		Des systèmes sont disponibles et utilisés pour faciliter le versement des paiements et la gestion des cas	<i>Par exemple, des systèmes de paiement et de gestion de cas sont en place (Oui/Non); Les bénéficiaires reçoivent les paiements à temps (Oui/Non)</i>

		Les prestataires de services disposent d'un outil technique facilitant la gestion de cas et une prestation intégrée	<i>Par exemple, est-ce que les prestataires de services utilisent un outil technique facilitant la gestion de cas dossiers et une prestation intégrée (Oui/Non)?</i>
		La Première Nation effectue un examen du Programme d'AR tous les trois ans	<i>Par exemple, le dernier examen du programme effectué par la Première Nation a eu lieu au cours des trois à cinq dernières années (Oui/Non); On a consulté les prestataires de services et les bénéficiaires au cours des trois à cinq dernières années pour mieux éclairer l'examen du programme (Oui/Non)</i>
	Processus : Les mesures nécessaires (activités de programme, structure organisationnelle, etc.) sont prises pour réaliser la mission (stratégie)	Les rôles et les responsabilités sont clairement définis et compris par le personnel	<i>Par exemple, les rôles et les responsabilités sont documentés pour tous les postes (Oui/Non)</i>
		Le financement suffit à soutenir les opérations de base	<i>Par exemple, les coûts d'exploitation de base sont entièrement couverts par le financement existant (Oui/Non)</i>
		Les prestataires de services offrent des soutiens coordonnés reliés à l'AR pour répondre aux besoins des bénéficiaires	<i>Par exemple, le Programme d'AR offre des services de gestion de cas (Oui/Non); Le Programme d'AR offre des mesures de soutien à l'emploi et au développement des compétences</i>
		La prestation de services repose sur des approches dirigées par les Premières Nations et adaptées à la culture	<i>Par exemple, les services sont fournis selon des approches dirigées par les Premières Nations et respectueuses des spécificités culturelles (Oui/Non)</i>

		Des programmes enveloppants (p. ex. cours de littératie financière) sont disponibles et accessibles pour soutenir l'intervention précoce : - Soutien anti-dépendances - Littératie financière - Aptitudes à la vie quotidienne - Connexions culturelles - Autres	<i>Par exemple, le prestataire de services offre au moins un programme enveloppant et signale que les bénéficiaires admissibles peuvent y accéder rapidement</i>
	Personnes : Des mesures de dotation, de recrutement, de rétention et de formation de personnel qualifié sont en place pour mettre en œuvre la stratégie, utiliser les systèmes et appliquer les processus	Les effectifs sont suffisants pour gérer les besoins	<i>Par exemple, proportion du personnel qui indique avoir les capacités suffisantes pour répondre aux besoins des clients</i>
		Les immobilisations sont adéquates pour le nombre d'employés et leurs fonctions	<i>Par exemple, proportion des prestataires de services déclarant disposer d'immobilisations (p. ex. infrastructures, espaces de travail, etc.) adéquates pour appuyer les rôles et les fonctions du personnel</i>
		Le personnel reçoit les mesures d'intégration et de formation nécessaires pour assumer ses responsabilités	<i>Par exemple, le personnel a accès à des programmes d'intégration et de formation dirigés par la Première Nation (Oui/Non); Nombre de nouveaux employés qui terminent le programme d'intégration</i>
		Disponibilité du personnel spécialisé nécessaire pour fournir des services adaptés à la culture	<i>Par exemple, nombre d'aînés et de personnel spécialisé participant à l'exécution des programmes</i>
		Les conditions salariales et les avantages sociaux correspondent aux exigences des postes	<i>Par exemple, nombre de postes dont le salaire et les avantages sociaux correspondent aux exigences du poste</i>

Annexe B –Indicateurs de contexte pour le Programme d’AR

À la demande des collaborateurs ayant participé à l’atelier de juin 2026, l’IFPD a élaboré une série d’indicateurs de contexte au niveau communautaire, qu’on trouve au Tableau 3. Ces indicateurs reflètent les spécificités propres aux environnements des Premières Nations et tiennent compte des facteurs qui influencent la mise en œuvre de l’AR. La disponibilité des données, par Première Nation, est évaluée pour chaque indicateur à la lumière des sources accessibles au public.

Légende

Disponibles
Partiellement disponibles
Non disponibles

Indicateur	Définition	Source des données	Disponibilité
Revenu médian des ménages (après impôts) par rapport à la Mesure du panier de consommation (MPC)	Le revenu médian des ménages est un paramètre visant à mesurer la pauvreté liée au revenu en calculant la différence par rapport à la MPC. Si le chiffre est négatif, le ménage est en situation de pauvreté; s’il est positif, le ménage n’est pas en situation de pauvreté. Les familles en situation de pauvreté chronique et persistante sont particulièrement exposées à des problèmes d’autonomie et peuvent avoir besoin d’un soutien supplémentaire pour atteindre cet objectif.¹ Le revenu médian des ménages est le montant qui divise en deux moitiés la répartition des revenus de tous les ménages d’une communauté; autrement dit, les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les données sur le revenu médian des ménages sont disponibles auprès de Statistique Canada.	Statistique Canada	

¹ Statistique Canada, « Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 : Annexe 2.3 Statistiques dérivées », Gouvernement du Canada, dernière modification le 7 novembre 2022, https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/app/index-fra.cfm?ID=A2_3.

Taille convenable du logement	Le facteur « Taille convenable du logement » mesure la qualité du logement d’un ménage donné en évaluant le nombre de chambres à coucher requis. Vivre dans un logement surpeuplé peut avoir des répercussions négatives sur la santé mentale et physique.² « Taille convenable du logement » indique si un ménage privé vit dans des locaux de taille convenable selon la Norme nationale d’occupation (NNO), à savoir si le logement comporte suffisamment de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage. Un ménage est considéré comme vivant dans des locaux de taille convenable si le logement compte suffisamment de chambres à coucher, comme prescrit par la NNO.³ Les informations sur la taille convenable du logement sont disponibles dans le Recensement.	Statistique Canada, Données du Recensement	
État du logement	Le facteur « État du logement » mesure la qualité du logement d’un ménage donné en évaluant l’état du bâtiment. Un logement en mauvais état peut nuire à la santé.⁴ L’état du logement fait référence aux besoins de réparation du logement. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées	Statistique Canada, Recensement	

² Philippa Howden-Chapman et coll., « Review of the Impact of Housing Quality on Inequalities in Health and Well-Being », *Annual Review of Public Health* 44, no. Volume 44, 2023 (2023), <https://doi.org/10.1146/annurev-publhealth-071521-111836>.

³ Statistique Canada, « Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 : Taille convenable du logement », Gouvernement du Canada, dernière modification le 26 octobre 2022, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=households-menage029>.

⁴ Karl A. Holden et coll., « The Impact of Poor Housing and Indoor Air Quality on Respiratory Health in Children », *Reviews, Breathe* 19, no. 2 (2023), <https://doi.org/10.1183/20734735.0058-2023>; Rebecca Bentley et coll., « Housing as a Social Determinant of Health: A Contemporary Framework », *The Lancet Public Health* 10, no. 10 (2025), [https://doi.org/10.1016/S2468-2667\(25\)00142-2](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(25)00142-2).

	ni les ajouts. ⁵ Les informations sur l'état du logement sont disponibles dans le Recensement.		
De l'eau salubre et en quantité suffisante, de la source au robinet	Eau en quantité suffisante et salubre, de la source au robinet. Une eau potable propre, accessible et durable est indispensable au respect des normes nationales et internationales de santé, de justice, d'égalité et de responsabilité.⁶ Une eau insalubre a des répercussions négatives sur la santé, le bien-être général et la croissance économique.⁷ L'accès à une eau potable garantit une eau de consommation conforme aux politiques de Santé Canada.⁸	De la communauté. Il n'existe aucune source de données à l'échelle nationale pour les Premières Nations. Autre option : utiliser les données de SAC sur les avis de faire bouillir l'eau dans les communautés des Premières Nations. Même si cette méthode ne reflète pas l'accès à une eau potable de la source au robinet, elle indique s'il existe des problèmes de contamination.	

⁵ Statistique Canada, « Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 : État du logement », Gouvernement du Canada, dernière modification le 7 juillet 2023, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=dwelling-logements003>.

⁶ Département des affaires économiques et sociales, « Ensure availability and sustainable management of water and sanitation for all », Nations Unies, consulté le 10 juin 2026, <https://sdgs.un.org/goals/goal6>.

⁷ Bureau du vérificateur général du Canada, *Accès à une eau potable salubre dans les collectivités des Premières Nations - Services aux Autochtones Canada* (Bureau du vérificateur général du Canada, 2021): 1, https://opencanada.blob.core.windows.net/opengovprod/resources/7445c056-703f-4dee-85a0-886102794011/parl_oag_202102_03_e.pdf?se=2026-01-19T21%3A24%3A10Z&sp=r&sv=2024-08-04&sr=b&sig=ixJ2y/6jkUFrc4yVw%2B0TpKLLHDNu3%2BmUNfMA5oOY58%3D; Melanie O'Gorman, « Mental and Physical Health Impacts of Water/Sanitation Infrastructure in First Nations Communities in Canada: An Analysis of the Regional Health Survey », *World Development* 145 (Septembre 2021), <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2021.105517>; Katherine B. Starzyk et coll., « 'Is Water a Human Right?': Priming Water as a Human Right Increases Support for Government Action », *The International Indigenous Policy Journal* 12, no. 3 (2021), <https://doi.org/10.18584/iipj.2021.12.3.9342>.

⁸ Agence canadienne d'inspection des aliments, « Eau utilisée dans la préparation alimentaire », Gouvernement du Canada, dernière modification le 27 février, <https://inspection.canada.ca/fr/plans-contrôle-preventif/plan-contrôle-preventif/eau-preparation-alimentaire>.

Insécurité alimentaire (accès à la nourriture)	L'insécurité alimentaire est « l'incapacité de se procurer ou de consommer des aliments de qualité, ou en quantité suffisante, de façon socialement acceptable, ou encore l'incertitude d'être en mesure de le faire. »⁹ L'insécurité alimentaire des ménages est souvent liée à leur capacité financière d'accéder à une alimentation adéquate. De plus, l'insécurité alimentaire peut avoir des répercussions négatives sur la santé mentale et physique.¹⁰	De la communauté. Il n'existe aucune source de données à l'échelle nationale pour les Premières Nations.	
Transport	Le transport peut permettre d'accéder plus facilement à des lieux pour satisfaire des besoins essentiels. Ce terme désigne le moyen utilisé par une personne pour se déplacer d'un lieu géographique à un autre. La disponibilité des options de transport est un indice utile pour déterminer si un individu peut accéder à des possibilités d'emploi, de formation et autres.	De la communauté. Il n'existe aucune source de données à l'échelle nationale pour les Premières Nations.	
Indice d'éloignement / Zone géographique	La géographie et l'éloignement ont une incidence sur le coût des biens et des services (p. ex. soins de santé, nourriture, possibilités d'emploi, etc.) ainsi que sur leur accessibilité. Statistique Canada a établi un indice d'éloignement par subdivision de recensement. Cet indice est basé sur la distance par rapport aux centres de population dans un rayon donné et sur la taille de la population.¹¹ Les Premières Nations disposant d'une assise territoriale ont un indice d'éloignement.	Statistique Canada SAC	

⁹ Santé Canada, « Insécurité alimentaire des ménages au Canada : Survol », Gouvernement du Canada, dernière modification le 18 février 2020, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escc/insecurite-alimentaire-menages-canada-survol.html>.

¹⁰ Seyedeh Parisa Moosavian et coll., « The Association Between Food Insecurity and Adverse Health Outcomes in Adults: An Umbrella Review of Systematic Reviews and Meta-Analyses », *Nutrition Reviews*, (2025): 8, <https://doi.org/10.1093/nutrit/nuaf136>; Joy Hutchinson et Valerie Tarasuk, « The Relationship between Diet Quality and the Severity of Household Food Insecurity in Canada », *Public Health Nutrition* 25, no. 4 (2022): 1013–26, <https://doi.org/10.1017/S1368980021004031>; Ali Pourmotabbed et coll., « Food Insecurity and Mental Health: A Systematic Review and Meta-Analysis », *Public Health Nutrition* 23, no. 10 (2020): 1778–90, <https://doi.org/10.1017/S136898001900435X>.

¹¹ Statistique Canada, « Indice d'éloignement », Gouvernement du Canada, dernière modification le 10 juin 2026, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/17260001>.

	SAC utilise également les zones géographiques 1 à 4 pour indiquer la proximité d’une Première Nation par rapport au centre de service le plus proche, en tenant compte de l’accès routier durant toute l’année. ¹²		
Dépendance (abus de substances)	L’abus de substances peut mener à divers problèmes de santé physique et mentale, et a des répercussions négatives sur l’emploi, le bien-être général, etc.¹³ Le taux de dépendances au sein d’une Première Nation est un indicateur important du bien-être.	Il n’existe aucune source de données à l’échelle nationale pour les Premières Nations	

¹² Pour une description détaillée des différentes zones, voir « Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada », Gouvernement du Canada, dernière modification le 14 janvier 2026, <https://fnp-ppn.aadnc-aandc.gc.ca/fnp/Main/Definitions.aspx?lang=fra>.

¹³ Geoffrey Maina et Leegay Jagoe, « The Impact of Substance Use and Addiction on Families’ Quality of Life in the Canadian Context », dans *Handbook of Addiction, Recovery and Quality of Life: Cross-Cutting Perspectives from Around the Globe*, ed. Maria Florence et coll. (Springer Nature Switzerland, 2024), https://doi.org/10.1007/978-3-031-65873-0_26.

Taux d'achèvement des études secondaires	Les taux d'achèvement des études secondaires peuvent être révélateurs du bien-être économique¹⁴, physique¹⁵ et mental¹⁶ des individus. Le Recensement indique le nombre et la proportion de personnes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence. Le taux d'achèvement des études secondaires est mesuré au moyen de la variable « Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence ».¹⁷	Statistique Canada, données du Recensement	
Taux d'emploi	Le taux d'emploi est un indicateur qui permet d'évaluer la situation économique d'une communauté¹⁸, ainsi que son bien-être général.¹⁹ Le pourcentage de la population en âge de travailler qui occupe un emploi est disponible dans le Recensement.	Statistique Canada	

¹⁴ Mohammad A. Jareebi et Ahmad Y. Alqassim, « The Impact of Educational Attainment on Mental Health: A Causal Assessment from the UKB and FinnGen Cohorts », *Medicine* 103, no. 26 (2024), <https://doi.org/10.1097/MD.00000000000038602>; Marc Frenette, « Les résultats scolaires au niveau secondaire et les gains selon le domaine d'études postsecondaires », Gouvernement du Canada, 8 mai 2023, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023004/article/00001-fra.htm>.

¹⁵ Kristen Schultz Lee et Yulin Yang, « Educational Attainment and Emotional Well-Being in Adolescence and Adulthood », *SSM - Mental Health* 2 (Décember 2022), <https://doi.org/10.1016/j.ssmmh.2022.100138>; Mohammad A. Jareebi et Ahmad Y. Alqassim, « The Impact of Educational Attainment on Mental Health: A Causal Assessment from the UKB and FinnGen Cohorts », *Medicine* 103, no. 26 (2024), <https://doi.org/10.1097/MD.00000000000038602>; Mirza Balaj et coll., « Effects of Education on Adult Mortality: A Global Systematic Review and Meta-Analysis », *The Lancet Public Health* 9, no. 3 (2024): e161, [https://doi.org/10.1016/S2468-2667\(23\)00306-7](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(23)00306-7).

¹⁶ Kristen Schultz Lee et Yulin Yang, « Educational Attainment and Emotional Well-Being in Adolescence and Adulthood », *SSM - Mental Health* 2 (December 2022): 1-2, <https://doi.org/10.1016/j.ssmmh.2022.100138>; Mohammad A. Jareebi et Ahmad Y. Alqassim, « The Impact of Educational Attainment on Mental Health: A Causal Assessment from the UKB et FinnGen Cohorts », *Medicine* 103, no. 26 (2024): 1, 4, <https://doi.org/10.1097/MD.00000000000038602>.

¹⁷ Statistique Canada, « Taux d'achèvement des études secondaires selon le sexe, le groupe d'âge et certaines caractéristiques démographiques », Gouvernement du Canada, dernière modification le 10 juin 2026, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/3710017001>.

¹⁸ Statistique Canada, « Carrefour de la qualité de vie : emploi », Gouvernement du Canada, dernière modification le 25 mars 2026, <https://www.statcan.gc.ca/hub-carrefour/quality-life-qualite-vie/prosperity-prosperite/employment-emploi-fra.htm>.

¹⁹ Cigdem Gedikli et coll., « The Relationship between Unemployment and Wellbeing: An Updated Meta-Analysis of Longitudinal Evidence », *European Journal of Work and Organizational Psychology* 32, no. 1 (2023): 128, 140, <https://doi.org/10.1080/1359432X.2022.2106855>.